

## COMMUNIQUE : « e-prescription »

C'est avec un intérêt à la hauteur des enjeux qu'il représente, que les éditeurs de la FEIMA se sont engagés depuis plusieurs mois dans la phase de concertation préparatoire du projet « Prescription Electronique de Médicaments » porté par la CNAM-TS.

Nous avons eu l'occasion, lors des réunions tripartites rassemblant syndicats de médecins et de pharmaciens, éditeurs de logiciels et Assurance Maladie, de faire part de plusieurs remarques aux premiers rangs desquelles,

- La nécessaire adoption d'une démarche évolutive, au-delà de la simple expérimentation envisagée à court terme, permettant d'atteindre un objectif de dématérialisation plus ambitieux, porteur de valeur ajoutée croissante pour les professionnels de santé,
- L'incohérence liée à une concurrence désordonnée entre le projet de la CNAM-TS et celui des ordres tel qu'exprimé dans le cadre des projets TSN de plusieurs régions, sur un sujet dont les objectifs sont rigoureusement identiques en cible.

Si des perspectives positives ont été entrevues sur le premier point, aucun arbitrage en faveur d'une clarification du second n'a semblé s'exprimer.

***La FEIMA, soucieuse de garantir l'unicité des développements qui seront réalisés aux fins d'intégration des fonctions de prescription électronique avec les offres logicielles de ses membres, a décidé de ne pas s'impliquer dans l'intégration et la mise en œuvre de deux projets distincts. L'engagement de ses membres se fera en faveur d'un seul et unique projet, en accord avec les organisations syndicales professionnelles impliquées.***

---

*A propos de la FEIMA*

*En rassemblant les principaux éditeurs du secteur médical et paramédical ambulatoire, la FEIMA est forte d'une représentativité de plus de 70% des professionnels de santé libéraux (informatisation de près de 200.000 professionnels du secteur ambulatoire français).*

*L'engagement de ses membres s'exprime sur nombre de dossiers, au premiers rangs desquels interopérabilité des SIS, échanges et partage de données de santé, évolution du poste de travail des professionnels de santé, accompagnement des nouvelles organisation sanitaires et médico sociales, coordination des prises en charge, processus de certification, développement des usages des services proposés aux professionnels du secteur.*

---

*Contacts :*

**Francis MAMBRINI**

Président

Tél. : +33 (0)1 49 09 23 03

francis.mambrini@cegedim.fr

**Emmanuel FRETTI**

Vice Président

Tél. : +33 (0)2 35 12 19 61

emmanuelfretti@isipharm.fr

**Marc BIRLING**

Trésorier

Tél. : +33 (0)4 90 84 20 20

marc.birling@cbainfo.fr